

Concours Aquathon : le collège Henri Dunant de Meaux remporte le Grand Prix

Au cours de la cérémonie de remise des Prix organisée à l'Hôtel du Département le mercredi 12 juin, 3 collèges ont été récompensés pour leur projet en faveur de la préservation de l'eau. Le récupérateur d'eau, proposé par le collège Henri Dunant de Meaux, a gagné le 1^{er} Prix de l'Aquathon et sera réalisé par le Département.



©Département77 – Thomas Gaillard

Le concours AQUATHON lancé le 15 décembre 2023, vise à sensibiliser les collégiens seine-et-marnais et les inviter à proposer des actions en faveur de l'amélioration et la préservation de la ressource en eau au sein de leur établissement. Destiné aux élèves de 5^e et de 4^e, ce concours est préparé en classe avec un responsable pédagogique référent. Les collégiens sont sensibilisés tout au long de l'année à la protection de l'environnement et élaborent leur projet autour d'une ou plusieurs thématiques suivantes :

- Économie d'eau
- Gestion des eaux pluviales
- Eau et Biodiversité
- Sensibilisation

Sur les 8 collèges inscrits au concours Aquathon, 3 ont été sélectionnés par un jury composé d'élus du Département, d'experts et d'agents départementaux. Chaque projet a été présenté en salle des séances à l'Hôtel du Département le mercredi 12 juin, devant Béatrice Rucheton, Vice-présidente en charge de l'environnement, Présidente du concours, Jean-Marc Chanussot, Questeur et Conseiller départemental délégué à l'Eau et à l'Assainissement, Sarah Lacroix, Vice-présidente en charge de la

jeunesse, de la réussite éducative et de l'innovation pédagogique, et Christian Robache, Vice-président en charge de la Sécurité et des Bâtiments départementaux.

Après délibérations du jury, les lauréats de la première édition de l'Aquathon sont :

- Le collège Henri Dunant qui remporte le 1^{er} Prix pour ses deux projets anti-gaspillage : l'obtention d'un récupérateur d'eau pour arroser leur serre et leur potager et des travaux d'amélioration de leurs sanitaires. Les élèves verront leur projet mis en œuvre dans leur établissement et remportent une journée de sortie dans une île de loisirs.
- Le collège La Vallée d'Avon reçoit le Prix de l'originalité pour leurs cinq projets autour de la gestion des eaux pluviales, la plantation d'arbres, la limitation de la pollution plastique dans l'eau et la protection de la biodiversité.
- le collège Arthur Chaussy à Brie-Comte-Robert remporte le Prix coup de cœur pour la mise en place d'une mare pédagogique dans leur cour.

Le Département accompagnera les deux derniers finalistes afin d'aider les élèves à mieux conceptualiser leur projet.

« Au Département, nous sommes persuadés que l'éducation est le meilleur moyen de sensibiliser à l'importance de notre ressource en eau et de la nécessité de la préserver. C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité impulser l'AQUATHON pour réfléchir ensemble aux actions susceptibles de préserver notre eau. Je suis fier que ce dispositif ait pu trouver un écho auprès des professeurs et des élèves », déclare Jean-Marc Chanussot, Conseiller départemental délégué à l'Eau et à l'Assainissement

« Bien plus qu'un concours, l'Aquathon permet aux collégiens de devenir acteurs de la protection de l'environnement face au dérèglement climatique et à la raréfaction de l'eau. En participant à ce concours, les élèves ont démontré leur engagement envers la préservation de notre environnement. Les projets présentés ont ouvert la voie à des discussions importantes sur la manière dont nous pouvons tous contribuer à un avenir plus durable », conclut Béatrice Rucheton, vice-présidente en charge de l'environnement.

Contacts presse :

Anne-Laure Boinnard - 01.64.87.38.17 - anne-laure.boinnard@departement77.fr

Pauline Maingre - 01.64.14.60.42 - pauline.maingre@departement77.fr